

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	7511524 - PARIS-0927	Numéro	75115_004_001
Adresse du site	80, rue Dutot	Hauteur	R + 8 (24,85 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700 MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Version précédente validée à la CCTM du 29/09/2016		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/09/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 15e	12/01/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700 MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 10°, 120° et 260°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 10° < 3V/m ; 120° < 4V/m ; 260° < 3V/m 5G : 10° < 3V/m ; 120° < 5V/m ; 260° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	29,60 m pour les antennes à faisceau fixe 30,60 m pour l'antenne à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes existantes seront déposées et remplacées par 6 nouvelles antennes cachées dans de fausses cheminées circulaires et reprenant les teintes et aspects du matériel présent. Les antennes sont en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis a rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

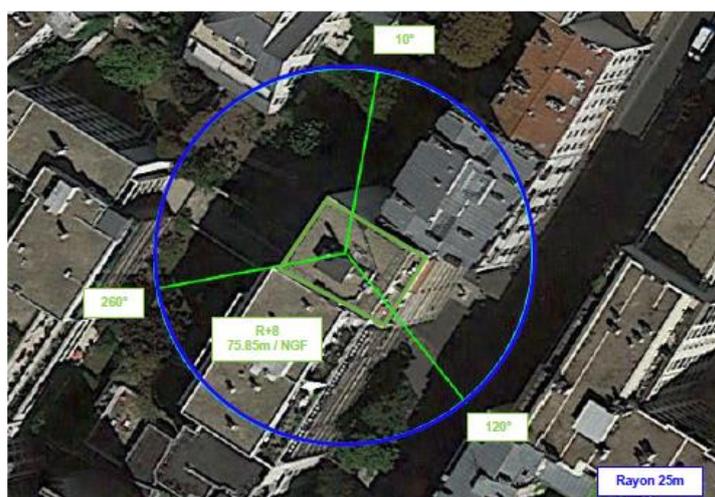
N°	Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1	Ecole maternelle Bilingue Lily School	55 Rue Paul Barruel	R+1	NON	45 M	< 1 V/m soit 0.69 %
2	Crèche Babilou Paris Dutot	84 bis Rue Dutot	RDC	NON	25 M	< 1 V/m soit 1.38 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

N°	Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1	Ecole maternelle Bilingue Lily School	55 Rue Paul Barruel	R+1	NON	45 M	< 1 V/m soit 0.93 %
2	Crèche Babilou Paris Dutot	84 bis Rue Dutot	RDC	NON	25 M	< 1 V/m soit 0.85 %

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

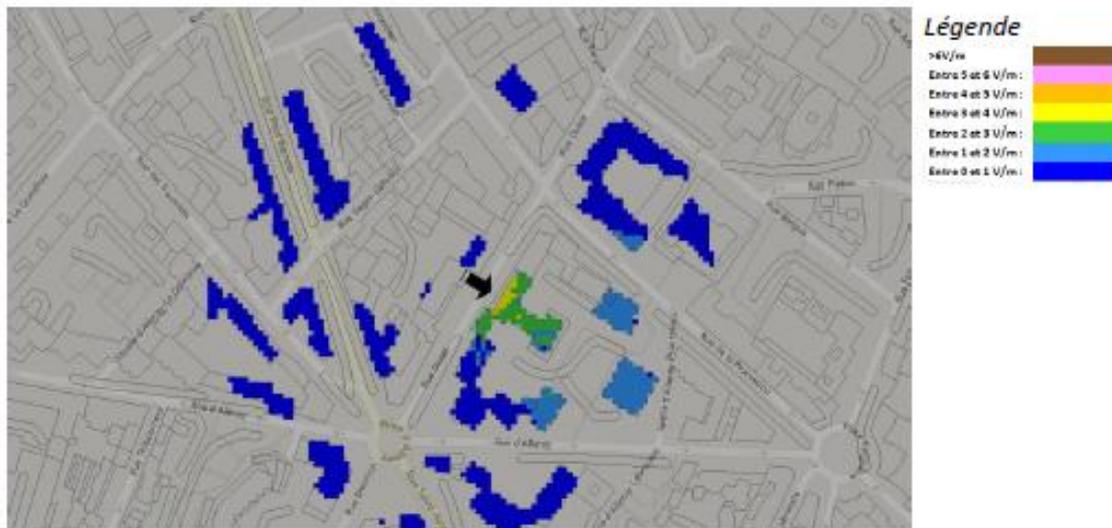
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant : Etat après :

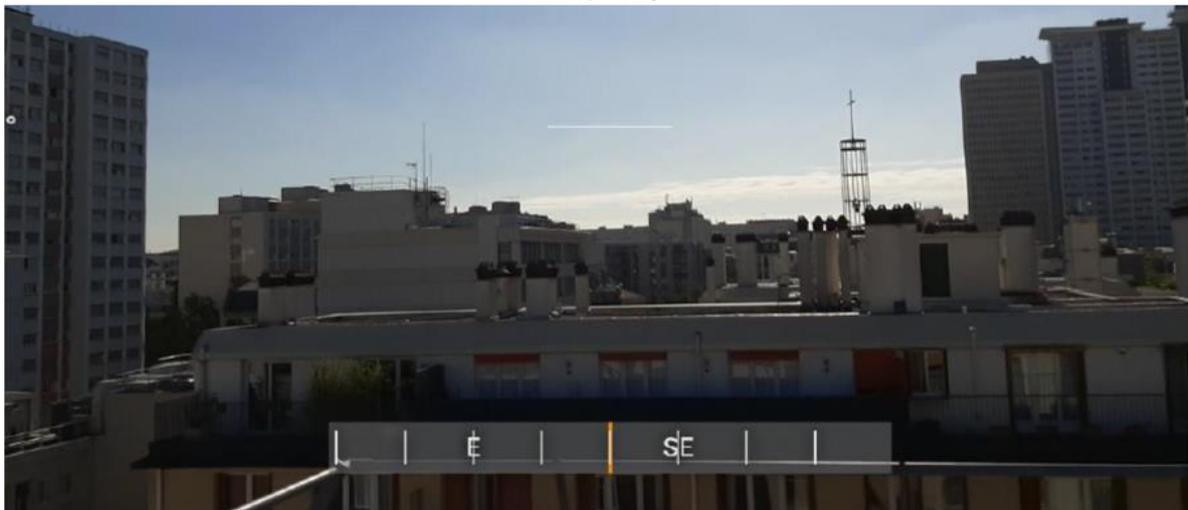


Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 120°



Azimut 260°

